

# CHSCT de réseau police nationale du 20 mars 2018 - les points abordés

➔ Le DRCPN présidait la séance de ce comité, où un triste bilan de **12 suicides depuis le début de l'année** nous été donné.

➔ Un CHSCT sera réuni au mois d'avril, afin de présenter le **programme de mobilisation de lutte contre le risque « suicidaire »**. L'UNSA FASMI a participé à la rédaction de ce plan, dans l'espoir que les actions de préventions et les soutiens pour nos collègues fragilisés seront effectifs.

➔ La **création d'une mission d'accompagnement des blessés (MAB)** nous a été présentée. L'UNSA FASMI a participé à la mise en place de cette mission, qui va permettre de mieux structurer, accompagner et prendre en charge les collègues blessés jusqu'à leur rétablissement. L'UNSA FASMI a, entre autre, insisté sur la prise en charge des demandes d'allocations temporaires d'invalidités (ATI), trop peu demandées par nos collègues !

➔ L'I.G.P.N, par l'intermédiaire Madame Saidia-Teras, cheffe de la « mission appui et conseil », a présenté ses analyses contextuelles au commissariat de Niort, faisant suite à un travail de fond.

A la suite de cette présentation, les membres du CHSCTRPN ont décidé, à l'unanimité, de déclencher prochainement **une délégation d'enquête du CHSCT au commissariat de Niort**.

➔ Le SAELSI nous a informé du **remplacement en cours des casques motos atteignant 5 ans de longévité**.

➔ Un groupe de travail portant sur les CRA sera prochainement mis en place.

**La délégation UNSA FASMI**

